

120/54-55

*l'aconplissement de ma sollicitation [- Begehren um Ausrichtung einer Pension -]; je vais avoir l'honneur de luy en ecrire, mais sans vot-
re secours je n'ay plus d'espoir, acordé moy je vous suplie cette
marque de bonté et sojes persuadé du profond respec avec le quel
j'ay l'honneur d'etre ...*

*c'est pour optenir une pension en vertu des services de feu mon pere
et de ma situation, mon placet a circonstancié ... alquirque[?]³ la
verité de mon desastre".*

1) s. auch Zurlaubiana AH 112/33 Anm. 1, wobei vorliegendes Schreiben nicht
ins Jahr 1753, sondern wahrscheinlich ins Jahr 1751 zu datieren ist.

2) s. ebenda AH 120/25

3)

Original - AH 120, 126-127 - Blatt 126^v und 127^v leer

55

1755 Oktober 16., Paris

A

SCHREIBEN¹ VON [GARDEHPTM. JEAN-GEORGES] GUIGUER DE PRANGINS²
AN BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "BRIGADIER DES ARMÉES DE
S.M.T.C. [LUDWIG XV.] & CAPITAINE DANS LE REGIMENT DE SES
GARDES SUISSES", ZUG "EN SUISSE"

*"Me flatant ... que vous aurez toujours la bonté de prendre part à
ce qui me touche, je ne Saurois diférer plus longtems à vous infor-
mer d'une chose qui m'intéresse beaucoup. J'ai auparavant ... à vous
faire mon compliment Sur l'heureux accouchement de Madame votre
Epouse [Maria Barbara Helena Elisabeth **Kolin**], & la naissance d'un
fils [namens **Beat Jakob Johann Fidel Alois** Zurlauben], de quoi je
vous félicite de tout mon coeur, & fais les voeux les plus Sinceres
pour votre parfaite & constante Satisfaction.*

*Je Suis de retour à Paris en tres bonne Santé, graces à Dieu, depuis
trois Semaines aujourd'huy: mais ce que j'ai à vous apprendre ...
est que pendant le Séjour que j'ai fait à Prangins j'ai pris assez
de gout pour une Demoiselle [namens Marie-Louise **Bazin**] que j'ai eu
occasion de voir dans le voisinage, pour me déterminer à m'unir avec
elle par le mariage; ayant jugé, après y avoir réfléchi aussi ...
[sérieusement] qu'on le doit faire à mon age [- der Absender hatte*

1735 in erster Ehe Elisabeth-Augustine d'**Arcy** geheiratet, war also z.Z. mindestens 40 Jahre alt -] Sur une chose d'aussi grande importance, que la raison étoit entièrement d'accord avec mon inclination, pour me donner lieu d'esperer dans cet engagement toutes les douceurs & tous les agrémens qui peuvent se rencontrer dans les mariages les mieux assurés. C'est une fille de près de 36 ans, d'une très bonne famille, d'une figure fort agréable, quoique sans beauté, ce que je regarde comme la chose qui doit être la plus indifférente en pareil cas: pour son esprit, son humeur & son caractère, je crois pouvoir m'assurer qu'ils sont tels à tous égards que l'on pourroit le désirer, et très propres à faire le bonheur de quelqu'un qui a des sentimens & sait un sien penser. Ayant réussi à lui faire agréer mes sentimens, nous avons pris ensemble avant mon départ des engagements formels par promesses. Je suis actuellement occupé à arranger mes affaires pour être en état de retourner au Pays [in die Waadt gemeint], ainsi que je l'ai résolu, et que je ne prévois pas que rien s'y oppose, au mois de Décembre, afin d'y terminer peu après mon arrivé un mariage dans lequel je me flatte de trouver beaucoup de félicité. C'en seroit en vérité ... une bien sensible [joie] pour moi, de pouvoir espérer de vous voir à Prangins avant que vous reveniez en ce pays [nach Frankreich gemeint], où du moins je me flatte bien que je pourrai avoir le plaisir de vous voir l'été prochain, car je conserverois toujours une tendresse trop vive pour la fille [Judith-Elisabeth **Guiguer de Prangins**] que j'y ai établie [diese hatte 1754 Louis **Tourton** geehelicht und sich offenbar in Paris niedergelassen] que j'y ai établie, pour ne pas venir la voir le plus souvent qu'il me sera possible, et je lui ai déjà promis, avec l'intention bien sincère de lui tenir parole, que je viendrais à Paris dans l'été prochain, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant les circonstances.

Vous jugerez aisément ... que cet événement m'oblige à me retirer du service, où vous savez d'ailleurs les motifs qui m'avoient fait entrer: mais je me flatte que vous ne m'en conserverez pas moins la part que vous aviez eu la bonté de me promettre dans votre amitié qui me sera toujours infiniment précieuse, & que je tâcherai toujours de mériter par les sentimens du plus inviolable attachement, avec lesquels, comme avec ceux de l'estime la plus distinguée, je suis ...

M.^r [Louis] Tourton & ma[dite] fille vous saluent très humblement, et se portent assez bien, grâces au Seigneur".

1) Auf dem Adressschild finden sich noch einige Zahlenvermerke, die vermutlich als Taxangaben zu interpretieren sein dürften.

- 2) Die restlichen Schreiben von Guiguer de Prangins an Zurlauben finden sich aufgelistet bei Meier/Zurlaubiana "Briefwechsel" 561.

Original, mit Siegel - AH 120, 128-129

56

1756 März 26., Zürich; "bien à la hate"

A

SCHREIBEN¹ VON [LEXIKOGRAPH HANS JAKOB] LEU AN BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "CHEVALIER DE L'ORDRE DE S. LOUIS BRIGADIER, CAPITAINE AUX GARDES [SUISSES] & [CONSEILLER-]INTERPRETE DE S. MAJ. TRES CHR. [LUDWIG XV.]", ZUG

"En vous souhaitant de nouveau & de tout mon Coeur un heureux Voyage [- offenbar gedachte Zurlauben zu seiner Kompagnie nach Frankreich zu verreisen -], & en Vous temoignant mon obligation de Notices, que Vous a plus de m'envoyer, & de me faire esperer [für des Absenders Lexicon]²; Vous agreerez, que je Vous envoie le XI. Tome du[dit] Lexicon, dans lequel Votre Jllustre Famille³ comparoitra, comme j'espere à Votre Satisfaction, par le Coche de Basle & Strasbourg Selon Vos ordres, & sans un delai de plus d'un mois. Permettéz aussi, que je Vous prie, qu'en cas, que Vous pourriez avoir une Liste des Chevaliers de S. Louis⁴, elle serviroit pour l'insertion dans le Lexicon dans deux ou trois mois, & en cas, que M.^r le Capitaine ander Matt [=Andermatt]⁵ me vouloit communiquer ses memoires pendant Votre absence, ce me seroit aussi agreable, l'impression [die in Zürich erfolgte] s'avançant aussi vers cet article⁶: Si je pouvois avoir le Journal des Savans⁷ de ... [l'année] passée par quelque Voye sans la Poste, Vous pouvez me le marquer, & de ... [suite] en suite seulement par telles commodité, je le ferai venir de Paris, en attendat le prix ... Je suis ...".

- 1) Auf dem Adressschildchen findet sich noch der Zahlenvermerk: "2 x [=Kreuzer?]", welcher vermutlich als Taxangabe zu interpretieren sein dürfte.
- 2) Zu Zurlaubens Mitarbeit an Leus Lexicon s. ganz allgemein Zurlaubiana AH 107/58 Anm. 2.
- 3) s. Leu/Lexicon XI 396-411, wobei besagter Artikel wohl weitgehend von Zurlauben selbst stammen dürfte.
- 4) s. Zurlaubiana AH 117/14 Anm. 6
- 5) Neben Hptm. Leonz **Andermatt** kämen als Autoren des Artikels **Andermatt**, von Baar, in Leu/Lexicon XII 558f. noch am ehesten die Hauptleute Johann Jakob oder Christian Anton **Andermatt** in Frage.
- 6) s. in diesem Zusammenhange auch Zurlaubiana AH 116/16 und AH 117/14 spez. auch Anm. 7